

CTPL du 7 avril 2006

Sécurisation de Nanterre Municipale (et suite du braquage du 20 mars)

Spécialisation de Meudon et Sèvres

Ce CTPL s'est tenu dans un contexte très particulier car les Organisations Syndicales avaient prévu dans un premier temps de le boycotter au vu de l'ordre du jour, la spécialisation de Meudon et Sèvres. En effet, pourquoi cette volonté de boycott ? Au CTPL du 28 février dernier, nous avons demandé si d'autres projets étaient en cours outre ceux de la création de Sceaux Municipale, Puteaux-Suresnes, Nanterre-Rueil, et bien sûr, la réponse de la Direction était négative. Cependant, lors d'une visite de poste de la CGT à Meudon et Sèvres, nous avons appris de la bouche des agents, que la spécialisation de ces deux postes était actée pour le 1er janvier prochain.

De plus, la CGT, après avoir appris « par la bande » le braquage de Nanterre Municipale, a dû demander une audience à la Direction pour avoir les explications nécessaires aux représentants du personnel pour le soutien et le suivi des agents du poste.

Ce mépris à l'encontre des représentants du personnel n'est absolument pas acceptable pour la CGT et le boycott de ce CTPL était inévitable.

Cependant, les personnels de Nanterre Municipale avaient des exigences à formuler pour remédier aux divers problèmes de sécurité dans ce poste. Donc, la CGT, en tant que syndicat responsable, a participé au début du CTPL concernant la sécurisation de Nanterre Municipale, le changement des horaires variables dans ce poste, le premier bilan de l'accueil commun à Colombes et le nouveau dispositif de l'accueil à Boulogne.

SECURISATION DE NANTERRE MUNICIPALE

Six collègues de Nanterre Municipale avaient accepté d'être désignés comme experts lors des points rajoutés à l'ordre du jour sur la sécurisation de leur poste suite au braquage subi le 20 mars dernier et sur le changement de leur protocole d'horaires variables.

On a pu assister à un exposé de leur part entre ce qu'ils vivaient au quotidien et les solutions à apporter, ce qui a, d'ailleurs été noté par la Direction. En effet, celle-ci a pris des engagements sur les solutions à apporter, qui seront réalisées le plus rapidement possible en fonction de la nature des travaux.

C'est un dossier sur lequel la CGT restera vigilante afin de s'assurer que tous les engagements seront respectés.

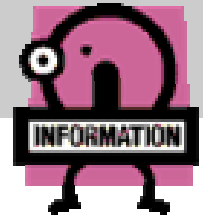
De plus, les rappels des consignes de sécurité devront être faits par les comptables dans leurs postes beaucoup plus régulièrement.

HORAIRES VARIABLES

Suite au braquage qui a eu lieu tôt le matin, les agents ont souhaité raccourcir la plage variable du matin, en passant de 7H30 à 8H. Le vote obligatoire au sein du poste a obtenu 21 voix pour et 4 contre et le CTPL a émis un avis favorable à ce changement à l'unanimité. Ces nouveaux horaires ont été effectifs à partir du lundi 10 avril 2006.



Autre point rajouté à l'ordre du jour : 1er bilan de l'accueil commun à Colombes



L'accueil commun à Colombes a débuté à la mi-février. Un premier bilan a donc été effectué le 6 avril dernier. La fréquentation est en baisse avec une centaine de personnes par jour contre 200 au début, peut-être en raison de l'échéance de l'IR au moment de la mise en place de l'accueil commun. La fréquentation devrait augmenter lors de la prochaine campagne de déclaration de revenus et de la mise en place de la déclaration préremplie...

De plus, les agents de la DGI ont constaté que les questions relatives à l'assiette sont inférieures au 80% national et ils ont ainsi plus de questions sur la compétence Trésor auxquelles ils ont du mal à répondre même si de nouvelles formations sont prévues en septembre. La délégation CGT constate qu'une fois de plus ces mises en place d'accueil commun ne garantissent pas un meilleur accueil de l'utilisateur. En effet, même pour un paiement, il est obligé de faire la queue à l'accueil avant de pouvoir accéder à la Trésorerie...

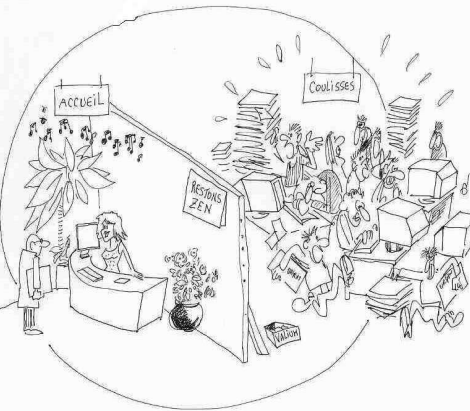
Il y a eu également certains problèmes d'agressivité de contribuables : un rappel des sanctions encourues a été affiché et selon la Direction, cela semble efficace. Mais nous resterons vigilants sur ce domaine.

Des problèmes organisationnels se posent également sur l'ouverture de l'Hôtel des Finances lors de ponts naturels ou jours comptables et pendant la période de déclaration où le centre des Impôts sera ouvert toute la journée.

- Pour les jours où la Trésorerie sera fermée (26 mai et 14 août), l'accueil commun sera effectué par les agents de la DGI seuls.
- Pour la journée continue au CDI, la Direction attend de savoir s'il est possible d'ouvrir la Trésorerie sur la base du volontariat des agents. Sans réponse du pôle Ressources Humaines de Toulouse, la Direction prendra une décision locale en étant plus favorable à l'ouverture...

Trésorerie de Boulogne : Nouveau dispositif d'accueil (Front-office et Back office)

Trésorerie Principale



Dans le cadre de la « modernisation » du Ministère et de la spécialisation à outrance, la CP a décidé de mettre en place pour les Trésoreries Impôts d'au moins 20 agents un nouveau dispositif d'accueil avec un pôle accueil et un pôle gestion.

Cette décision fait suite à l'expérimentation « réussie » de la Trésorerie de Lyon Pardieu

Ainsi, la Trésorerie de Boulogne sera concernée dès le 1er juillet prochain.

- Le Pôle Accueil sera chargé des demandes « au premier contact », c'est-à-dire la guichet, le téléphone, la caisse et les courriels. Les agents, à cet effet, recevront des formations techniques sur les applications utilisées (RAR, REC, SISPEO) et des formations spécifiques à l'accueil dont le module a été fait par la DGCP.

Le Pôle Gestion sera, quant à lui, basé sur le recouvrement de masse, le contentieux complexe et toutes les activités annexes (comptabilité, courrier, NPAI, etc...).

En cas d'afflux au pôle accueil, des renforts du pôle gestion sont prévus.

Des aménagements immobiliers et mobiliers sont donc prévus afin d'installer le pôle accueil.

De plus, en ce qui concerne l'organisation du poste, le Chef de Poste souhaite une ouverture méridienne du poste ce qui occasionnera le vote d'un nouveau protocole d'horaires variables... Mais il ne s'agit que d'une possibilité, a dit la Direction...

La charge de travail pour le pôle accueil devrait être plus importante qu'à Lyon Pardieu, car dans le Rhône, il y a un Centre Prélèvement Service qui réduit le nombre d'appels dans les Trésoreries. La Direction a répondu d'un laconique « nous verrons » qui laisse entrevoir la fuite en avant de la mise en place des réformes sans aucune réflexion. Il faut les mettre en place très vite quelles que soient les conséquences pour être bien vu de la Direction Générale.

La CGT est opposée à cette nouvelle organisation, qui est un « remake » de la mission 2003 avec la mise en place de front-office et back-office que nous avons combattue avec succès en 2000. De plus, cette organisation déshumanise encore un peu plus les conditions de travail et le rapport avec les usagers.

SPECIALISATION DES POSTES DE MEUDON ET SEVRES

A l'annonce de ce point à l'ordre du jour, les représentants CGT et FO ont fait la déclaration suivante :

DECLARATION FO-CGT

Monsieur le Président,

Vous avez convoqué ce jour les représentants du personnel afin de discuter du projet de spécialisation des Trésoreries de Meudon et Sèvres. Nous vous en remercions.

Cependant, nous voulons vous faire remarquer que notre conception du dialogue social est sensiblement différente de la vôtre.

En effet, plusieurs CTPL ont été convoqués depuis octobre 2005 avec la liste des différents projets de restructurations et spécialisations dans le département dont le dernier, le 28 février avec le projet de Puteaux et Suresnes. Malgré nos questions sur les opérations en cours, il nous est systématiquement rétorqué que rien de plus que ce qui est engagé ne sera fait.

Quelle ne fût pas notre surprise d'apprendre par la bouche des agents des postes de Meudon et Sèvres le 13 mars dernier le projet finalisé de la spécialisation de ces postes. Ils en avaient été informés lors de leur entretien de notation. Vous remarquerez, Monsieur le Président, qu'il s'agit là d'un circuit d'information pour le moins original. Nous nous attendons à une convocation prochaine d'un CTPL pour la spécialisation et restructuration d'Antony et Chatenay, information apprise par le même canal le même jour.

Pour les organisations représentatives du personnel, les organismes paritaires ne doivent pas devenir de simples chambres d'enregistrement. La concertation en amont que vous prônez doit être une réalité et pas simplement des déclarations d'intention. Nous, représentants des personnels, voulons et revendiquons un dialogue social sans préjugés sur l'ensemble des questions et que ce dialogue soit réciproque. Il est anormal que nous ayons les informations par des tiers comme, par exemple, pour un point que nous avons aujourd'hui, rajouté à l'ordre du jour à savoir les problèmes de sécurité du poste de Nanterre Municipale et le braquage qui a eu lieu le 20 mars dernier. En effet, ce sont les Organisations syndicales qui ont dû vous demander un entretien pour connaître ce qu'il en était.

A la suite de la lecture de cette déclaration, la délégation CGT a quitté la séance. En effet, comme expliqué en page 1, le mépris de la Direction Locale envers les Organisations syndicales est à un tel point qu'il nous a semblé inutile de rester. Il ne s'agit en aucun cas de pratiquer la « politique de la chaise vide » comme peut le dire l'autre organisation syndicale mais de volonté d'amélioration de la conception du dialogue social de la Direction locale en n'ayant aucune contradiction entre les termes de la déclaration et notre attitude.

De plus, pour la spécialisation proprement dite, l'opération est prévue pour le 1er janvier 2007 avec Meudon spécialisée en secteur local et Sèvres en recouvrement impôts.

Comme pour les autres restructurations du département, les agents pourront exprimer leurs desiderata qui devraient être pris en compte par la Direction qui se serait engagée à ne pas faire de mutation d'office. A suivre... Pour terminer, l'indemnité versée en cas de restructuration (si l'on s'éloigne de son domicile) sera versée.

Plusieurs autres projets sont également en cours que nous avons listés :

- Création de Sceaux Municipale : le bail est signé et un aménagement peut être réalisé au 1/07/06
- Nanterre/Rueil : l'Hôtel des Finances sera situé au Rond-point des Bergères et un prochain CTPL en mai actera ce projet avec la disparition de la Trésorerie de Rueil Impôts...
- A plus long terme, projets d'Hôtels des Finances à Neuilly, Asnières et Levallois...
- Rien de finalisé pour Antony/Chatenay !!! On verra bien jusqu'à quand !!!

Représentants au CTPL :
Carole LAFON (TG - RPDA) - Jacqueline JOLLY (ERD) - Franck RICHAGNEUX (ERD)
Philippe KERGOAT (TP Amendes) - Yann-Cédric LITRE (ERD)

Informations diverses

- **Pont naturel du 26 mai** : la Trésorerie Générale et la TP Amendes seront fermées ce jour-là suite à l'annonce de la fermeture de la TG.
- **CHS** : La DPMA a ENFIN nommé une secrétaire animatrice qui doit arriver fin avril. Il était temps !!! On remarque le peu de cas accordé à l'Hygiène et à la sécurité dans ce département.

Campagne Notation 2006 ou quand la Direction locale reste droite dans ses bottes malgré les recommandations de la CP !!!

A la Trésorerie Générale, beaucoup de chefs de service ont été affectés suite à leur sortie d'école au 1er septembre dernier. Cependant, avec la réforme de la formation initiale des Cadres A, ils sont en stage pratique pendant 6 mois donc jusqu'au 1er mars. Quelle ne fut pas la surprise de constater que ces nouveaux chefs devaient noter leurs agents alors qu'ils venaient juste de terminer leur stage pratique sans connaître ni le fonctionnement de leur service ni la manière de servir de leurs agents !


Ainsi, la CGT, compte-tenu de ces nouvelles arrivées, avait demandé que les entretiens soient faits directement par les chefs de division et non par les Inspecteurs nouvellement affectés.

La CP a donc été consultée à ce sujet et a abondé dans notre sens en arguant du fait que cela n'était pas du tout dans l'esprit de la notation/évaluation, ni dans le cadre de la conception du suivi du stage pratique.


Malgré plusieurs appels de la CP à la Direction Locale, celle-ci s'est réfugiée derrière le seul aspect réglementaire pour ne pas tenir compte des recommandations.

Ainsi, la Direction Locale s'est défaussée et n'a pas été jusqu'au bout de l'argument réglementaire qu'elle mettait en avant en faisant faire l'évaluation des agents par les Chefs de service sous les ordres des chefs de division.

Au vu de ces dysfonctionnements, la CP s'est engagée à ce que cet état de fait ne se reproduise pas l'an prochain en l'inscrivant noir sur blanc dans le cadre de recommandations vers les Directions Locales.



Solidaire, pas solitaire : c'est ça le Syndicat CGT !
Alors, je me syndique ...



REJOIGNEZ LA CGT Trésor !

Nom : _____ Prénom : _____
Affectation : _____
Grade : _____ Indice : _____
Date : _____
Déclare adhérer au Syndicat National du Trésor
Signature : _____

A remettre à un syndiqué CGT ou à Carole LAFON case CGT de la TG